



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le dix-sept juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 11.06.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, MONTEIL Catherine, SIKLI Séverine, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, JAUBERT Alain, FEREDY Philippe.

Absents: Mmes MATT Jeannine, VEYSSET Emilie, Mr BRUGIERE Alain.

Mme SIKLI Séverine a été élue secrétaire de séance.

Objet : Achat de stores **FACTURE C2M ALU**

Le Maire indique au Conseil Municipal que l'acquisition de stores pour le restaurant scolaire a été nécessaire.

Le coût hors taxes de cet achat auprès de la Société C2M ALU est de 1 275.20 € H.T.

Le Conseil Municipal demande donc que cette acquisition soit imputée en section d'investissement étant donné qu'elle revêt un caractère de durabilité et qu'elle ne figure pas explicitement dans les comptes de charge ou de stock.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 17.06.2015

En Mairie, le 17.06.2015

Le Maire

S. EYMARD
(Dordogne)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20150617-29-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015

Publication : 15/07/2015

